

Hernie de la paroi abdominale (hernie ombilicale, de la ligne blanche...)/éventration



Définition

Les hernies de la paroi abdominale sont des hernies se situant le plus fréquemment au niveau de l'ombilic(nombril) ou sur la ligne blanche (ligne du milieu du ventre). Elles sont le résultat d'une faiblesse de la paroi musculaire permettant le passage à travers d'un orifice naturel du contenu de l'abdomen (l'intestin, graisse péritonéale).

Les éventrations sont, elles, le passage du contenu de l'abdomen au niveau d'une faiblesse musculaire mais au niveau d'une cicatrice du fait d'une précédente chirurgie.

Elles se manifestent par une tuméfaction (boule au niveau du ventre) qui peut fluctuer dans la journée (absente le matin et visible le soir ou pendant des efforts de poussée : port de charges lourdes, toux, constipation...). Elles peuvent donner une impression de pesanteur, de gêne voir des douleurs. Elles peuvent devenir impossible à ré-intégrer.

Elles peuvent devenir de manière brutale très douloureuses et impossibles à réintégrer, il peut s'agir alors d'une hernie/éventration étranglée, complication rare mais grave qui doit faire consulter en urgence car une intervention chirurgicale peut être nécessaire dans les 6 heures.

Leur traitement est chirurgical car elles ne peuvent régresser spontanément.

Il consiste en un renforcement de la paroi musculaire, le plus souvent, par une prothèse ou « plaque » (ressemblant à du tulle de mariée) posée par voie abdominale (ouverture au niveau de la tuméfaction) ou par laparoscopie (3 petites ouvertures au niveau du ventre). La technique choisie le sera après discussion avec votre chirurgienne. Elle nécessite dans la grande majorité des cas, une hospitalisation en ambulatoire.

<https://www.chirurgie-digestif-proctologie.re/>

Dr GGD : 02 .62 .40 .61 .37

Dr SB : 02 .62 .40 .60 .86

35 bis rue Maréchal Leclerc - 97400 Saint Denis.

Préparation de votre intervention

Lors de la consultation pré-opératoire, vous déciderez avec votre chirurgienne de la date d'intervention.

Il vous sera remis vos ordonnances post-opératoires (médicaments contre la douleur, nécessaire pour faire les pansements et ordonnance pour les soins à domicile), une ordonnance de ceinture de contention abdominale (à apporter le jour de votre hospitalisation) et votre dossier d'admission. Si votre chirurgie est faite par voie laparoscopique, une ordonnance de bas de contention veineuse (bas à varices) vous sera remise et vous devrez les porter pendant votre intervention.

La secrétaire vous donnera également votre rendez-vous de consultation d'anesthésie et les documents à remplir pour préparer celle-ci.

Vous serez contacté par l'infirmière coordinatrice de la clinique la veille de votre intervention pour vérifier les différents éléments avec vous.

Vous devrez prendre une douche avec un savon simple à votre domicile avant de vous rendre à la clinique.

Consignes post-opératoires

Après votre retour à domicile, vous devrez prendre les médicaments contre la douleur comme indiqué sur votre ordonnance et prévoir une infirmière pour les soins.

Vous devrez porter votre ceinture de contention abdominale pendant un mois et vos bas de contention veineuse pendant une semaine.

Le lendemain, vous serez contacté par l'infirmière coordinatrice pour vérifier que tout va bien.

En fonction de la technique réalisée et de votre emploi, vous bénéficierez d'un arrêt de travail entre 3 et 4 semaines.

Vous ne pourrez pas pratiquer des activités sportives ou le port de charges lourdes avant d'avoir revu votre chirurgienne en consultation à un mois de la chirurgie.

Liens utiles

<https://www.chirurgiedigestive.fr/sites/default/files/contenus/pathologies/FICHE%20EVENTRATION%2020160728.pdf>

<https://www.sfchirurgiedigestive.fr/files/medias/fiches-patient/FICHE D INFORMATION PATIENT HERNIES VENTRALES.pdf>

<https://www.clinifutur.net/upload/information-patient/saint-vincent-la-reunion/parcours-chirurgie-ambulatoire-adultes-pearl-clinique-saint-vincent-la-reunion.pdf>

<https://www.clinifutur.net/upload/information-patient/saint-vincent-la-reunion/parcours-chirurgie-ambulatoire-mineurs-pearl-clinique-saint-vincent-la-reunion.pdf>

<https://www.chirurgie-digestif-proctologie.re/>

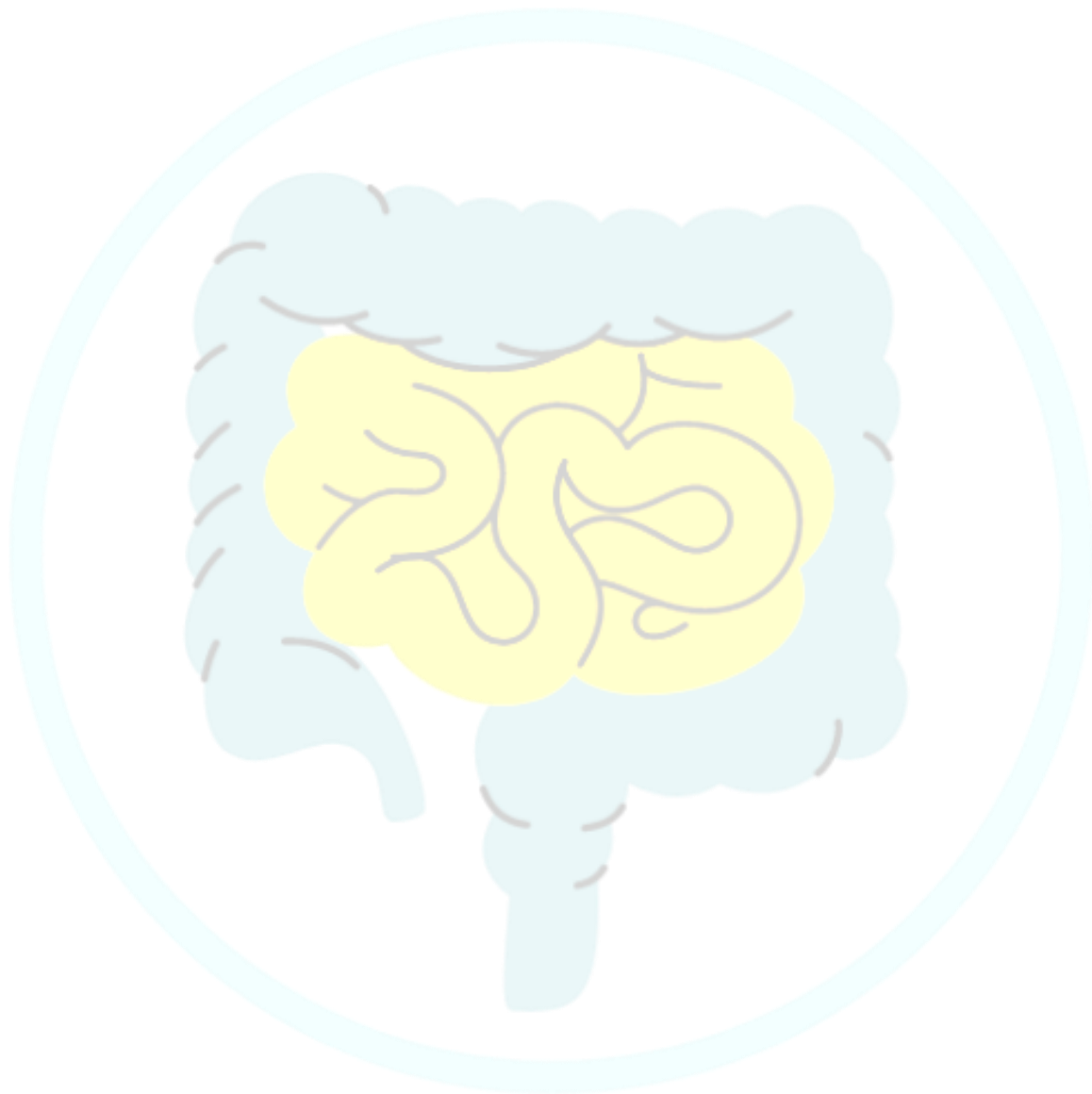
Dr GGD : 02 .62 .40 .61 .37

Dr SB : 02 .62 .40 .60 .86

35 bis rue Maréchal Leclerc - 97400 Saint Denis.

<https://www.clinifutur.net/upload/information-patient/saint-vincent-la-reunion/parcours-chirurgie-hospiadultes-clinique-saint-vincent-la-reunion.pdf>

<https://www.clinifutur.net/upload/information-patient/saint-vincent-la-reunion/parcours-chirurgie-hospimineurs-clinique-saint-vincent-la-reunion.pdf>



<https://www.chirurgie-digestif-proctologie.re/>

Dr GGD : 02 .62 .40 .61 .37

Dr SB : 02 .62 .40 .60 .86

35 bis rue Maréchal Leclerc - 97400 Saint Denis.